

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant KARINE CHENARD	Numéro de permis 2015241	Date d'inspection Le 14 mai 2021	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Acadiens		Numéro de téléphone (506) 727-1819	
Adresse 38 rue Portage Caraquet NB E1W 1A8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carole Savoie		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Lors de ma visite le ratio est respecté.
- L'affichage est bien en vue et complète selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance.
- La routine quotidienne est conforme à la loi et le règlement sur les services à la petite enfance  
. Une activité de méditation a lieu avec le groupe des 3-4 ans lors de période de repos
- Le changement des couches est conforme à la loi et le règlement sur les services de la petite enfance.
- L'aire de repos est conforme à la loi et le règlement sur les services à la petite enfance.
- Une mise à jour de la liste du personnel a été fait et tous les dossiers des employés sont complet.

original signé par  
Carole Savoie

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 mai 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Karine Chenard

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 mai 2021

\_\_\_\_\_  
Date